

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 33

Artikel: Plus de montagnes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Gex, Nyon, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
Etranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Coraules gruyériennes et lausannoises.

Tous les journaux nous ont parlé avec éloge de la fête qui a eu lieu à Bulle, le dimanche 31 juillet, et dans laquelle on a reconstitué, d'après les traditions et de minutieuses recherches, les chants et les danses des anciennes coraules de la Gruyère, telles qu'elles étaient données au temps des comtes de Gruyère, alors qu'elles constituaient une des réjouissances les plus populaires de la contrée.

On sait que ces danses, toujours simples et décentes, se déroulaient en longues chaînes animées d'une vive allure et d'une gaieté de bon aloi. Elles s'étendaient parfois à de très grandes distances dans la vallée et jusque dans les villages voisins.

La fête des coraules a réuni à Bulle une foule si considérable, elle a eu un si brillant succès que le *Journal de Fribourg* disait à ce propos :

Le souvenir de cette journée ne sera pas oublié de longtemps; longtemps on parlera du *portebuisson* à casaque rouge, lancant comme un tambour-major son bâton enrubanné et fleuri; des ménétriers aux longues houpelandes, jouant des gorges antiques; de la ronde des bergers et bergères, les uns avec la culotte antique et le brezon court à col droit, les autres avec le large chapeau ou béguins à larges pointes, le *baveret* et les mouchoirs de soie, et enfin de plusieurs autres costumes à effet bizarre, mais parfaitement authentiques ou reproduits d'après les indications du peintre fribourgeois Reichlen.

A citer encore le bétail et ses gardes-corps, le char avec le train du chalet traîné par deux chevaux aux colliers blancs et conduits par un automédon majestueux; le chêvrier couvert de sa peau de bouc, guidant difficilement ses chèvres capricieuses et indociles, et enfin, pour clôturer le cortège, deux philosophes, le mulet et son guide.

Pourquoi ne verrions-nous pas les coraules se populariser à nouveau dans nos campagnes et devenir familières à tous nos armailles; pourquoi n'aurions-nous pas, comme pendant à la fête des narcisses à Montreux, la fête des coraules dans la Gruyère où se rassembleraient pacifiquement tous nos armailles pour chanter et danser nos vieux refrains et nos vieilles coraules.

Voici ce que nous lisons dans la *Suisse inconnue*, de M. V. Tissot, sur les coraules de la Gruyère, au XVI^e siècle :

C'était une cour élégante et joyeuse que cette cour de Gruyère, qui fut la plus charmante et la plus gracieuse de la Suisse. Les comtes étaient des pères pour leurs sujets. Ils allaient dans la montagne rendre la justice au seuil des chalets, adoptaient les orphelins, dotait les filles pauvres, étaient les premiers aux festins populaires et aux combats, disputaient le prix de la lutte avec les pâtres et conduisaient eux-mêmes les coraules, les longues farandoles folâtres qui se déployaient, en chantant, sur une longueur de deux ou trois lieues. A mesure qu'elle montait dans la vallée, qu'elle déroulait ses anneaux, la coroule s'augmentait de tous les habitants, jeunes et vieux, des villages qu'elle traversait.

Une fois, dit la légende, la danse commencée un dimanche par sept personnes sur la pelouse du

château, remonta la vallée en grossissant toujours et se termina le mardi matin à Gesseneay par une chaîne de 700 danseurs et danseuses.

Vers le milieu du siècle passé, nous trouvons, dans le Pays de Vaud, notamment à Lausanne, des divertissements du même genre, témoin le récit qu'en fait M. L. Vulliemin. Comme la classe élevée, le peuple aimait le plaisir, la société, la danse. Le dimanche, à la ville et au village, les filles se formaient en ronde sur la place publique et dansaient en chantant des chœurs. La coroule, souvent improvisée, du moins en partie, était d'une simplicité pleine de gaieté :

J'aime mieux rester fillette
Que d'être à ces hommes sujette ;
Ils veulent partout être les maîtres,
Jusqu'à l'eau qu'il y a dans la seille ;
Ils veulent relaver les écuisses,
Et ils nous cassent les plus belles.
O gay, gay, pour la vignette !
Bon, bon, bon pour le vigneron !

Il n'y a pas plus d'un siècle, les messieurs et les dames de Lausanne se réunissaient les soirs d'été sous les marronniers de la Cathédrale pour y danser aux chansons. Une société plus vulgaire y dansait comme eux; les voix s'entremêlaient; ces deux rondes, en tournoyant si près l'une de l'autre, semblaient se confondre et, à quelque distance, on ne voyait plus qu'une ronde, comme on n'entendait plus qu'un seul refrain : « Nous n'irons plus au bois ».

Un jour, à Nyon, le bailli que Berne venait d'envoyer, prit rang avec son fils. Une lessiveuse les séparaient. Tout à coup, elle entonne d'une voix gaillarde, sur l'air des *trois petits bonnets ronds* :

Dansons, dansons,
D'une main je tiens l'âne et de l'autre l'anon.

Le bailli fut longtemps à vouloir comprendre que ces paroles, étant d'une ronde ancienne, ne pouvaient être corrigées.

Parfois la ronde se changeait en *coquille* ou *farandole*; la bande joyeuse se pliait, se repliait, passait tout entière sous le bras d'un des danseurs, et courrait se perdre dans les vergers, dans les champs, dans les bois, en entraînant dans sa course les enfants et les vieillards même.

Les foins, les moissons, les effeuilles, les vendanges se faisaient au milieu des chants. Les chanteurs s'entre-répondaient. Telle chanson rustique, commencée près de Lausanne, se redisa de vigne en vigne et de refrain en refrain jusqu'à Vevey. Témoins de tant de gaieté, d'abandon, et charmés par la sociabilité du peuple, ainsi que la beauté du pays, les étrangers ne parlaient de la rive du Léman que comme du jardin de l'Europe, d'une vallée de Tempé et du séjour du bonheur.

Plus de montagnes.

Hélas, nous ne sommes point seuls, pauvres hommes, à subir des ans l'irréparable outrage. Tout, dans la nature, est soumis à cette cruelle

loi de décrépitude constante, qui aboutit à la destruction — destruction apparente, tout au moins. Les montagnes elles-mêmes, en dépit de leur masse, de leur solidité, n'y échappent point. Les causes les plus minimes déterminent souvent, en un laps de temps relativement court, des changements considérables dans la configuration des montagnes. De même qu'avec l'âge nous perdons successivement nos dents, nos cheveux, de même que nous voyons diminuer notre taille et des rides se creuser sur notre front, de même l'action lente mais sûre des eaux, des vents, des neiges, du chaud et du froid érodent les montagnes, creusent, comme des rides énormes, des crevasses et des fissures dans leurs flancs, détachent les roches surplombantes, qui roulent et se brisent avec fracas dans les vallées.

Ainsi, peu à peu, tandis que les montagnes s'abaissent, les vallées se remplissent et l'on peut prévoir le moment où les aspérités du sol auront presque complètement disparu. Les continents seront réduits à l'état de plaines immenses. Les fleuves et les rivières cesseront de couler, puisqu'il n'y aura plus d'inclinaison pour diriger leurs cours, plus de source pour alimenter leur débit. L'eau ne sera plus à la surface du globe que sous forme de mers salées ou de lacs d'eau douce.

Ces modifications continues sont assez régulières pour qu'un savant ingénieur des mines, M. de Lapparent, géologue distingué, ait pu rechercher le délai qui restait encore à courir avant que toutes les inégalités du sol soient effacées.

Cette conception n'est pas une pure hypothèse. En France même on pourrait trouver des montagnes de tous les âges, c'est-à-dire ayant accompli tout ou partie des évolutions qui constituent leur vie géologique. Les Alpes représentent fort bien la jeunesse des montagnes. Les Pyrénées, moins hautes, caractérisent leur âge mûr. Les monts de la Provence sont déjà de vieilles éminences usées par les années. Enfin, le Plateau Central de la France figure exactement la décrépitude et la mort des montagnes.

Mais que nos alpinistes se rassurent, le nivellement général de notre planète n'est point près d'être un fait accompli et notre bon Lausanne n'est pas encore une ville plate. Les trois ponts si impatiemment attendus par les Lausannois auront encore le temps de leur rendre bien des services. Selon les prévisions de M. de Lapparent, ce n'est que dans quarante-cinq mille siècles que la terre sera complètement nivelée.

Comme le dit le *Petit Marseillais*, à qui nous empruntons ces intéressants détails, nous avons le temps de nous retourner.

Tic-Tac!

On était au dessert...
Chacun de nous vidait son verre et contactait son histoire.

Le camarade P... quand vint son tour, nous